

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



CENTRE FRANCE

**ADDENDUM**  
à partir du 28/02/2026

## PARTICULIERS

# Vos tarifs au quotidien

---

## Principales conditions tarifaires En vigueur à partir du 29/04/2026

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026.

Il comprend entre autres :

- Les modifications liées à la commercialisation de l'Offre Eko à partir du 29/04/2026 et l'arrêt de la commercialisation de l'Offre Eko by CA à compter de ce même jour.
- Les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige.





# Moyens et opérations de paiement

## Cartes

### Cotisation carte

#### CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT )))

##### CATÉGORIE DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
<b>Fourniture d'une carte de débit<sup>1</sup></b> <i>(carte de paiement à autorisation systématique)</i> L'Autre carte ▲●	28,00 €/an	
<b>Fourniture d'une carte de débit virtuelle</b> <i>(carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique)</i>	24,00 €/an	
<b>Fourniture d'une carte de débit</b> <i>(carte de paiement internationale à autorisation systématique)</i>		
• Mastercard	38,00 €/an	
• Eko Mastercard	38,00 €/an	
<b>Fourniture d'une carte de débit</b> <i>(carte de paiement internationale)</i>		
• Mastercard*	51,00 €/an	51,00 €/an
• Visa Classic*	51,00 €/an	51,00 €/an
• Gold Mastercard*	129,00 €/an	129,00 €/an
• Visa Premier*	129,00 €/an	129,00 €/an
• World Elite Mastercard*		310,00 €/an
• Visa Infinite*		310,00 €/an

Carte à débit différé :

- Date d'arrêt : le 25 du mois

- Date de débit sur le compte : le dernier jour ouvré du mois

### Bon à savoir !



#### Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère (sauf gamme Gold, Visa Premier, World Elite, Visa Infinite, l'Autre carte).

Le logo ))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention « carte de crédit ». Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention « carte de débit ».

\* Existent en version sociétaire.

))) Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact ».

<sup>1</sup> DÉBIT : sont notamment considérées comme des cartes de la catégorie débit :

- les cartes à débit immédiat

- les cartes à autorisation systématique avec contrôle du solde.



# Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

## Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans (inclus). Voir page 25.

## Offre Prestige

<b>GESTION DU COMPTE</b>	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
<b>COMMISSION D'INTERVENTION</b>	
Commission d'intervention <sup>1</sup> : 12/an	
<b>MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT</b>	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard* » ou « Visa Infinite* »	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement internationale à débit immédiat et autorisation systématique)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA classique (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA <sup>2</sup>	
Paieement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
<b>RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE<sup>3</sup></b>	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Crédit Agricole Centre France	
Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
<b>PAIEMENT PAR CARTE<sup>3</sup></b>	
En euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
<b>ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN</b>	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium <sup>4</sup>	
SécuriWEB Premium	
<b>MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info</li> <li>• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.mercipourinfo.fr">www.mercipourinfo.fr</a></li> <li>• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)</li> </ul>	
<b>MON SÉCURICOFFRE +</b>	
50 Go	

36,00 €/mois  
dont 4,50 €  
correspondant  
aux cotisations  
d'assurances

1. Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

2. Sauf gratuité imposée par la loi.

3. Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

4. La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

\* Existent en version sociétaire

## Offre Premium

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention <sup>1</sup> : 3/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard* » ou « Visa Premier* »	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement internationale à débit immédiat et autorisation systématique)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA classique (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA <sup>2</sup>	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE <sup>3</sup>	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Crédit Agricole Centre France	
Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euros ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	
PAIEMENT PAR CARTE <sup>3</sup>	
En euros dans un pays de l'EEE	
En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements/an	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium <sup>4</sup>	
SécuriWEB Premium	
MERCİ POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info</li><li>• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.mercipourinfo.fr">www.mercipourinfo.fr</a></li><li>• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique</li></ul>	
MON SÉCURICOFFRE +	
5 Go	

16,00 €/mois  
dont 4,50 €  
correspondant  
aux cotisations  
d'assurances

1. Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

2. Sauf gratuité imposée par la loi.

3. Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

4. La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

\* Existent en version sociétaire

## Offre Essentiel

<b>GESTION DU COMPTE</b>	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
<b>COMMISSION D'INTERVENTION</b>	
Commission d'intervention <sup>1</sup> : 1/an	
<b>MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT</b>	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard* » ou « Visa Classic* »	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement internationale à débit immédiat et autorisation systématique)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA classique ou instantané (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA <sup>2</sup>	
Paielement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an	
<b>RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE<sup>3</sup></b>	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Crédit Agricole Centre France	
Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euros ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
<b>PAIEMENT PAR CARTE<sup>3</sup></b>	
En euros dans un pays de l'EEE	
<b>ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN</b>	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus <sup>4</sup>	
<b>MERCI POUR L'INFO ESSENTIEL (VERSION NUMÉRIQUE)</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Accès au service de renseignements Merci pour l'info : 2 demandes/an</li><li>• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.mercipourl'info.fr">www.mercipourl'info.fr</a></li><li>• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique</li></ul>	
<b>MON SÉCURICOFFRE +</b>	
5 Go	

10,00 €/mois  
dont 1,00 €  
correspondant  
à la cotisation  
d'assurance

1. Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

2. Sauf gratuité imposée par la loi.

3. Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

4. La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

\* Existent en version sociétaire

**Offre Eko (Nouvelle offre commercialisée à partir du 29/04/2026.  
Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients non-détenteurs d'une offre groupée de services)**

<b>GESTION DU COMPTE</b>		<b>GRATUIT</b>
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Essentiel Plus		
Tenue de compte		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alerte essentielle</li> <li>• Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement</li> </ul>		
<b>MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT</b>		
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique, cotisation carte). Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.		<b>GRATUIT</b>
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)		
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur		
<b>PAIEMENT PAR CARTE<sup>1</sup></b>		
En euro <sup>2</sup> dans un pays de l'EEE		
<b>MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT AVEC LA CARTE DE DÉBIT PHYSIQUE EN OPTION</b>		<b>En option : 1€/mois (cotisation carte)</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) «Eko Mastercard»		
Paiement en euros <sup>2</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)		<b>1,00 €/retrait à partir du 4<sup>ème</sup> retrait/mois</b>
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus		
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros <sup>2</sup> ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois		<b>1,00 €/retrait à partir du 4<sup>ème</sup> retrait/mois</b>
<b>ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN (EN OPTION)</b>		
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€/mois		<b>En option : 1€/mois</b>

1. Au moyen de la carte incluse dans l'offre

2. Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230)

## Offre groupée de services dont la commercialisation va s'arrêter

### Offre Eko by CA (Offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Essentiel Plus	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Alerte si solde du compte inférieur à 20,00 €</li><li>• Alerte essentielle - solde débiteur</li><li>• Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement</li><li>• Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole</li></ul>	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko »	
Renvoi du code confidentiel de la carte	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	2,00 €/mois
Opposition faite par le titulaire de la carte	
Frais de refabrication de la carte	
Forfait des opérations courantes illimitées <i>Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA</i>	
Chéquier	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE <sup>a</sup>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale</li><li>• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole</li><li>• Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euros ou en devise</li><li>• Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an</li></ul>	

Tous les produits services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko by CA sera résiliée, notamment en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko by CA. En cas de résiliation de l'offre Eko by CA, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

#### Bon à savoir !

#### L'offre Eko by CA n'inclut pas d'autorisation de découvert

Le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko by CA ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko by CA se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko by CA est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € : 30,00€ / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50,00 € : 50,00€ / chèque



## Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025<sup>18</sup>.

<b>Mineurs</b>		<b>GRATUIT</b>
<b>Majeurs</b>		
Montant total des soldes des avoirs < 6000,00 €		<b>GRATUIT</b>
Montant total des soldes des avoirs > = 6000,00 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier <sup>19</sup>	Succession non complexe <sup>20</sup>	<b>GRATUIT</b>
	Succession complexe <sup>20</sup>	<b>1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850,00 €</b>
Frais de gestion annuels		<b>85,00 €</b>
<b>(pour les successions ouvertes avant le 13/11/2025)</b>		



## Épargne et placements financiers

### Les ordres de bourse en France

Achat et vente d'actions ou d'obligations en Bourse de Paris, hors frais de marché prélevés en sus et variables selon le lieu d'exécution de l'ordre.

<b>INTERNET</b>		
	<b>COMPTE TITRES</b>	<b>PEA / PEA-PME</b>
Par Invest Store Initial	0,64 % Minimum 8,20 €	0,499 %
Par Invest Store Intégral		
Pour ordre < à 500,00 €	0,99 €	0,48 %
Pour ordre de 500,01 € à 1 000 €	0,99 €	0,18 %
Pour ordre > 1 000,00 €	0,12 %	0,12 %
<b>TÉLÉPHONE</b>		
	<b>COMPTE TITRES</b>	<b>PEA / PEA-PME</b>
Par le service téléphone	1,39 % Minimum 15,00 €	1,20 %
Supplément frais fixe par ordre avec Invest Store Intégral	12,35 €	
Commission sur souscription et rachat OPC hors Crédit Agricole	0,50% Minimum 25,00 €	

# Votre banque pratique

Pour consulter vos comptes, découvrir les nouveautés

<https://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance>

Et depuis votre mobile

Application Ma Banque\*  
Application Paiement Mobile\*

Espace sociétaires

<https://www.societairescafcf.fr/>

Assistant digital

04 73 74 40 80\*\*

Crédits consommation

0 800 400 888\*\*\*

Opérations de bourse

0 800 268 773\*\*\*

Assurances

0 800 400 222\*\*\*

Service clients

[service.clients@ca-centrefrance.fr](mailto:service.clients@ca-centrefrance.fr)

\* Applications Ma Banque et Paiement Mobile pour IOS et Android.

\*\* Service gratuit + prix d'un appel

\*\*\* Service et appel gratuits hors coût éventuel de l'opérateur téléphonique.

Notre politique de protection des données est disponible sur notre site Internet :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance>

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet

<https://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance> (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Les montants sont indiqués toutes taxes comprises.

Pour les produits soumis à la TVA, celle-ci est calculée au taux en vigueur.

**CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE**  
Siège Social : 1, avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand cedex 9.

Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit  
Société de courtage d'assurance inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance  
sous le n° 07 023 162 - SIREN 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand -  
N° de TVA intracommunautaire : FR 37 445 200 488 - Contrôlée par l'Autorité de Contrôle  
Prudentiel et de Résolution : 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9.  
Identifiant CITEO FR234313\_01EZOD

**CAMCA** - Siège social : 53, rue de la Boétie, 75008 Paris.  
Société d'Assurances Mutuelles à cotisations variables régie par le Code des assurances,  
immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053.

**PACIFICA** - Siège social : 8-10 boulevard Vaugirard, 75724 Paris cedex 15.  
Siren 352 358 865 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.  
Société Anonyme au capital entièrement libéré de 455 455 425 euros.

**PREDICA** - Siège social : 16/18 boulevard Vaugirard, 75015 Paris.  
SIREN B 334 028 123 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.  
Société Anonyme au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 euros.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**



**CENTRE FRANCE**